



Envoyé en préfecture le 30/10/2023

Reçu en préfecture le 30/10/2023

Publié le

ID : 087-218704203-20231026-2023\_49-DE

S<sup>2</sup>LO

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2023-49

Membres : 11

Présents : 6

Votants : 8

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mille vingt-trois, le 26 octobre, le conseil municipal du CHATENET en DOGNON dûment convoqué, s'est réuni à 18H30 en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Hervé Valadas, le Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal le 20 octobre 2023

Présents : Valadas Hervé, Grenaille Romain-Bérenger, Pala Henri, Poulet Bernard, Brard Michel, Landeau Aurore

Excusés : Champroy Nahoum, Maligne Francis (pouvoir à Poulet Bernard), Duhamel Marie-Laure, Turbiez Chantal, Marçais Bertrand (pouvoir à Pala Henri)

Madame Landeau Aurore est nommée secrétaire de séance

### Demande de subvention Département

Monsieur le Maire demande l'accord de solliciter une subvention auprès du Département. Cette demande est portée sur le programme de rénovation de l'école primaire et l'installation de la géothermie sur les bâtiments communaux (Ecole, Cantine scolaire et Mairie). L'étude de faisabilité remise par l'Agence Technique 87 fait apparaître un montant estimatif de 539 528 euros HT pour le projet global.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

SECRETAIRE DE SEANCE

Fait et délibéré en mairie le jour mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Au CHATENET en DOGNON, le 26 octobre 2023

Le MAIRE, Hervé VALADAS



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Limoges dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par les services de contrôle de légalité.*